



Distr.
GÉNÉRALE

TIM/SEM.1/2003/R.30 (Summary)
30 janvier 2003

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

Séminaire sur
LES STRATÉGIES RELATIVES À L'UTILISATION RATIONNELLE DU BOIS
Poiana Brasov, Roumanie
24-27 mars 2003

Abattages illégaux dans le contexte de l'utilisation rationnelle du bois
Séance thématique V

Document établi par M^{me} Laura Bouriaud et M. Anssi Niskanen,
Institut forestier européen

Résumé

Du point de vue juridique, les abattages illégaux peuvent être constitués par des abattages réalisés en infraction à la législation pénale (vol de bois) ou en infraction à la réglementation administrative (relative à la récolte du bois). Les vols de bois ont pour conséquence d'amoinrir la propension du propriétaire à investir à long terme et d'augmenter le coût de la gestion forestière; les infractions à la réglementation relative à la récolte impliquent souvent des pratiques forestières contraires aux principes de la gestion durable (coupes rases, abattage de sujets immatures, exploitation dans des zones réservées à la protection de la nature, etc.). De plus étant meilleur marché, le bois récolté illégalement entre en concurrence déloyale avec le bois provenant de forêts gérées de façon durable, ce qui fausse le marché.

Les auteurs du document définissent brièvement les abattages illégaux et présentent des données illustrant l'ampleur du phénomène dans quelques pays de la CEE. Les résultats de l'étude montrent que le volume connu de bois récolté illégalement se situe généralement entre 1 % et 5 % du volume récolté total. Dans le cas des forêts privées toutefois, il peut aller jusqu'à 10 %. Les auteurs avancent une estimation des pertes économiques dues aux abattages illégaux et expliquent comment ces pertes se répartissent entre les principaux acteurs du secteur forestier.

En se fondant sur les données et les exemples de divers pays de la CEE les auteurs exposent les circonstances dans lesquelles les abattages illégaux peuvent représenter une menace pour la préservation de la forêt et la façon dont ils peuvent compromettre l'utilisation efficace des ressources forestières.
